



Traité Guittin

Michna 3 - Chapitre 8

וכן לעניין קידושין, ולענין החוב. אמר לו, זרוק לי את חובי, זרקו לו קרוב למלואה, זכה הלוوة; קרוב ללווה, הלווה חייב; מחלוקת למחצה, שניהם יחלוקו. הייתה עומדת בראש הגג, וזרקו לה כיוון שהגיע לאויר הגג, הרי זו מגורשת. הוא מלמעלן, והיא מלמתן, וזרקו לה כיוון שיצא מרשות הגג, ונמחק או נשרפף הרי זו מגורשת.

Il en est de même pour un mariage et il en est de même pour une dette. Si le créancier dit à son débiteur : « Jette-moi mon dû » et il le lui jette, s'il tombe à proximité du débiteur, le débiteur est responsable ; s'il tombe à mi-chemin de l'un et de l'autre, ils partageront. Si elle se tient au sommet du toit et qu'il le lui jette, dès qu'il a atteint l'espace aérien du toit, elle est divorcée. S'il se tient en haut et elle en bas et qu'il le lui jette, dès qu'il est sorti du domaine du toit, qu'il soit effacé ou brûlé, elle est divorcée.



A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions